

Fiche de poste

Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)
Spécialité : Psychiatrie Médecine générale, DESC ou Capacité d'addictologie

Entre :

Structure 1 :

Etablissement Public Santé Alsace Nord

141 avenue de Strasbourg – BP 184 – 67173 Brumath Cedex

Secteur de psychiatrie adultes 67G03 – Chef de pôle : Docteur Codruta IONESCU

L'équipe pluri-professionnelle est composée de six psychiatres praticiens hospitaliers, d'un assistant spécialiste psychiatre, un interne en psychiatre, d'une cadre supérieure santé et deux cadres de proximité, de quarante-six infirmiers et quatre aide-soignantes, de deux personnel éducatif, d'agents de service hospitalier, de deux assistantes sociales, trois psychologues, et quatre secrétaires médicales.
Temps travaillé au sein de cet établissement : 50-60%

Structure 2 :

Centre Hospitalier General de Haguenau

64 avenue du Professeur Leriche – 67500 Haguenau

Pôle Médecine interne, oncologie et addictologie – Chef de pôle : Docteur Bernard WILLEMEN

Chef de l'Unité de prise en charge des addictions : Docteur Nicolas GENG, Docteur Christine PFEIFFER

Composition équipe actuelle : L'équipe soignante est une équipe pluridisciplinaire comprenant deux médecins PH (1,6 ETP), un médecin Praticien contractuel (0,6 ETP), deux psychiatres vacataires, cinq IDE (4ETP), quatre psychologues (2,5 ETP), une assistante sociale (0,5 ETP), une diététicienne (1 vacation), un kinésithérapeute, deux secrétaires (1,5ETP).

Temps travaillé au sein de cet établissement : 40-50%

Spécialité concernée : ***Psychiatrie ou Médecine générale, DESC ou Capacité d'addictologie***

Conditions de candidature :

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS pour une prise de poste au 1er novembre 2019

Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :

La création d'un poste d'assistant spécialiste à temps partagé entre les deux services a comme objectif de développer, de structurer des pratiques de soins intégrées et de proposer une offre de soins psychiatriques et addictologiques plus adaptée pour les patients souffrant de troubles psychiques alors suivis en structure addictologique. Il pourra faciliter la continuité et la gradation de l'offre de soins avec une attention particulière pour les patients en situation de précarité, avec comorbidités psychiatriques, addictives et somatiques.

L'assistant assurerait des activités cliniques, de formation et de recherche.

Cette création s'inscrit dans un projet plus global du pôle de psychiatrie 67G03 de l'EPSAN et du CSAPA du CHG de Haguenau afin d'étoffer une offre ambulatoire de soins intégrés.

Elle répond à des préoccupations majeures de santé publique, aux axes du PMP du GHT Basse Alsace Sud Moselle et du PTSM.

Cette démarche s'inscrit directement dans une démarche de prévention primaire, secondaire et tertiaire, dont les incidences sont majeures en termes de santé pour la population et en termes de coûts économiques.

De nombreux travaux affirment que de telles pratiques préventives et intégrées sont plus adaptées et également intéressantes sur le plan économique.

Le projet d'un ASTP s'appuie sur des assises solides et sur une collaboration de longue date entre nos deux services.

Missions de l'ASPT :

1. Assurer une activité clinique :

A l'EPSAN – dans le service 67G03 :

Cette activité clinique correspondrait aux niveaux de prévention secondaire et tertiaire, en assurant :

- Des consultations au CMP de Haguenau : évaluation clinique et thérapeutique, suivi des patients
- Une participation aux suivis des patients de HDJ de Haguenau particulièrement pour la prise en charge des patients avec de comorbidités psychiatriques et addictives, participer au programme d'éducation thérapeutique du pôle
- Une activité de liaison pour les problématiques comorbides psychiatriques et addictives au SAU et au CSAPA du CHG de Haguenau
- Favorisant la fluidité des parcours de soins des patients avec comorbidités en développant et organisant une coordination entre le dispositif addictologique et les structures psychiatriques
- Des réunions cliniques : participation aux staffs pluriprofessionnels « médico-psycho-social » (réunissant médecins, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistantes sociales, et aux staffs médicaux)
- Une participation aux activités cliniques générales du service de psychiatrie 67G03
- Une participation à la permanence des soins de l'EPSAN. Si le candidat est psychiatre de formation, il participera au tour de garde de l'EPSAN. Si sa formation est la médecine générale, il pourra également participer au tour de garde au pôle de Médecine du CHG.

Au CHG – au CSAPA:

En consultation externe :

- Il est responsable de l'évaluation médicale et addictologique du patient, de la prescription médicamenteuse en consultation externe
- En réunion pluridisciplinaire : il participe à l'élaboration du projet de soins en pluridisciplinarité.
- Par sa spécificité psychiatrique :
- Il participe à développer la prise en soins des comorbidités psychiatriques en lien avec l'équipe de liaison de psychiatrie du CH de Haguenau la structure hospitalière de l'EPSAN de Brumath et les différents CMP

- Travailler le lien avec des structures associatives de ville, telles que le GEM Azimut

En HDJ :

- Participation au programme de l'HDJ avec la spécificité de l'abord psychiatrique.

En ELA :

- Il peut assurer des consultations médicales auprès des patients hospitalisés dans les services hospitaliers et aux urgences avec la spécificité de l'abord psychiatrique.

Sur les lits de sevrage :

- Le médecin de spécialité psychiatrique ou le médecin de spécialité ou de médecine générale participe à la prise en charge hospitalière en collaboration avec les médecins des services accueillants les 6 lits fléchés d'hospitalisation de sevrage.

2. Activités pédagogiques dans les deux services

- Participation à l'encadrement d'internes dans le service de psychiatrie générale 67G03 et au CHG
- Participation à l'enseignement des addictions et des comorbidités psychiatriques aux internes dans les services de gastro entérologie, de médecine interne et de diabétologie ainsi qu'au niveau du SAU et également dans le service de psychiatrie.

3. Participer à des travaux de recherche :

Il s'agit de participer notamment à de travaux de recherche clinique :

- Créer un outil d'aide au repérage des situations à risque et des facteurs de vulnérabilité dans le cadre de la problématique comorbide psychiatrique et addictive.
- Créer un protocole d'adressage pour les patients avec problématique comorbide
- Créer un outil structuré de recueil des demandes qui viennent de l'extérieur de nos deux établissements
- Créer un outil de recensement des situations cliniques en vue de réaliser des cohortes de recherche pour des études prospectives.
- Développer un temps institutionnel du réseau psychiatrie - addictologie pour penser l'activité, le dispositif de soin, le travail en réseau, le développement d'outils
- Participation à des études nationales, à la publication des activités de recherche dans des revues de spécialité.

4. Participation à des activités d'enseignement :

- Participation à des séances de bibliographie au sujet des intrications comorbides psychiatriques et addictologiques
- Participation au projet de FST du CSAPA. L'ASTP sera acteur de la formation du FST avec les PH du service.
- Participations aux réunions de synthèse hebdomadaire avec discussion de cas cliniques, revue de littérature ou rencontre de partenaires de la filière de soins.
- Participation à la formation des référents addictologie au sein du CH de Haguenau.

- Participation annuelle à l'enseignement donnée pour la formation addictologique et psychiatrique en IFSI
- Participation à des réunions scientifiques proposées par les acteurs de la psychiatrie et de l'addictologie sur le plan national.
- Participation à la réunion de supervision mensuelle

5. Activités transversales :

- Participation aux rencontres organisées pour les médecins généralistes et psychiatres de ville et les pharmaciens pour tisser le réseau ville hôpital au sujet des comorbidités psychiatriques et addictives, en particulier autour de la prise en soins des patients sous traitement substitutif opiacée
- Favoriser une continuité et une gradation de l'offre de soins en particulier pour les patients en situation de précarité, avec comorbidités psychiatriques, addictives et somatiques.
- Développer les liens déjà existants entre l'équipe de liaison de psychiatrie du pôle 67G03 avec les psychiatres du service d'addiction (consultations addictions sans produits et soutien aux consultations pour les patients avec comorbidités psychiatriques) et proposer des pratiques de soins intégrées.
- Recueillir auprès des médecins libéraux les difficultés de prise en soins des patients en cabinet de ville pour construire avec les compétences et pratiques libérales et les outils hospitaliers un parcours de soins optimisé.
- Participation au développement de programmes d'éducation thérapeutique du patient au sujet des comorbidités psychiatriques et addictives
- Participation au développement de programmes de prévention en addictologie :
 - En milieu scolaire
 - De projets de la ville d'Haguenau ou d'agglomérations voisines soutenues par l'ARS sur le thème de la prévention en particulier chez les jeunes.
 - Des initiatives locales associatives
 - Des projets de préventions à la demande des entreprises

Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :

Ce poste s'inscrit dans le cadre du soutien aux ressources humaines en santé, priorité de l'ARS Grand Est, traduite dans le Projet Régional de Santé. Il rejoint les orientations de « Ma santé 2022 » dans les parcours « santé mentale » et favorise également l'attractivité de jeunes professionnels en consolidant ainsi la démographie médicale et la collaboration entre les établissements.

Par ailleurs, ce poste vise à favoriser un exercice partagé au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Basse-Alsace Sud-Moselle.

Contexte :

Les données épidémiologiques montrent que les patients pris en charge en psychiatrie présentent fréquemment des troubles addictifs en plus de la pathologie mentale pour laquelle ils sont suivis. Il est donc particulièrement important de repérer et prendre en charge les consommations de substances psychoactives, voire les addictions chez les patients suivis en psychiatrie, non seulement pour améliorer le pronostic des consommations addictives, prévenir ou traiter les complications somatiques, mais également pour améliorer le pronostic du trouble psychiatrique associé. Pour une

telle prise en charge, l'approche intégrée semble la mieux adaptée. Il permet aussi d'offrir un accueil et des soins coordonnés, pour des personnes avec comorbidité psychiatrique et addictologiques.

Présentation de l'établissement 1, du service concerné... :

Le secteur de psychiatrie générale 67 G03 dessert une population de 75291 habitants selon le dernier recensement INSEE. Le territoire géographique du secteur couvre les cantons de Haguenau, Woerth, Niederbronn-les-Bains et cinq communes du canton de Wissembourg. C'est une population mi - urbaine mi - rurale, avec des villages plus éloignés, pour lesquels les voies de communication convergent vers la ville de Haguenau qui se situe au centre du secteur.

Nous notons également un nombre important de structures sociales et médico-sociales implantées sur le secteur, structures avec lesquelles nous travaillons en partenariat.

Par ailleurs, nous assistons aussi à un progressif affaiblissement de la densité de psychiatres libéraux installés et de manière générale, l'offre de soins en santé mentale sur le territoire nord du département.

Le respect des valeurs et de la politique du secteur est assuré par une équipe pluridisciplinaire du pôle qui veille également à promouvoir la qualité des soins psychiatriques.

L'activité clinique du pôle 67G03 regroupe différentes prises en charge :

Les hospitalisations à temps complet sur le site de Brumath – une unité sectorielle ouverte, l'unité Augustin de 23 lits. Cette unité accueille principalement des patients en soins libres, patients atteints de schizophrénie ou d'autres psychoses, de troubles de l'humeur ou des troubles anxieux, des troubles de la personnalité, des problématiques addictives ou autres. Des patients en soins sans consentement sont pris en charge dans une unité intersectorielle fermée, mais aussi dans l'unité sectorielle ouverte dès que leur adhésion aux soins leur permet.

Les hospitalisations à temps partiel et l'activité ambulatoire sont centrées notamment sur la ville de Haguenau :

- Le Centre Médico-Psychologique ouvert de 9h à 17h30, 5 jours par semaine, propose des consultations psychiatriques, psychologiques et sociales, une prise en charge pluridisciplinaire comportant des activités de prévention, de diagnostic et des soins ambulatoires. Le CMP accueille également un Atelier Thérapeutique (anciennement CATTP) qui propose des activités de soutien et de thérapie de groupe.
- L'Hôpital de Jour Adultes de 15 places, ouvert de 9h à 16h30, proposant un accueil, des soins polyvalents, des repas thérapeutiques et des activités socio-thérapeutiques à la journée ou à temps partiel. Le principal objectif de la structure consiste à faciliter la resocialisation et le travail de réhabilitation psycho-sociale en favorisant l'investissement des personnes soignées vers l'extérieur et l'autonomisation.
- L'Hôpital de Jour Adultes Personne Agées de 15 places, ouvert de 8h30 à 16h30, proposant aux personnes de plus de 60 ans, des consultations psychiatriques, psychologiques et sociales, un accueil et des soins polyvalents, des activités

thérapeutiques à temps partiel. De manière temporaire cette structure est accueillie sur le site de Brumath.

Sont également rattachés au pôle 67 G03 :

- L'intervention psychiatrique au service des urgences - basée au SAU du CHG de Haguenau.
- Le pôle adulte 67 Centre de Ressources Autisme (CRA).
- L'Equipe mobile sanitaire et médico-sociale pour Adultes Handicapés (EMIHAN)
- Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et
- L'Equipe mobile autisme 67 (EMA) – sont deux partenariats entre le Centre de Harthouse, porteur des ces deux projets, le pôle G03 de l'EPSAN et le pôle adulte du Bas-Rhin du Centre de Ressource Autisme (CRA).

La prise en charge psychiatrique proposée comprend selon les cas :

- Des consultations ambulatoires
- Une hospitalisation à temps complet ou de jour
- Une surveillance médicale psychiatrique
- Des visites à domicile
- Un accompagnement des projets de soins et des projets de réhabilitation socio-professionnelle
- Des entretiens à visée psychothérapeutique
- Des entretiens familiaux
- Des bilans et prise en charge psychologiques
- Des démarches sociales
- Des relais avec les partenaires du médico-social et social si nécessaire.

Cette prise en charge est assurée par une équipe pluri-professionnelle composée de six psychiatres praticiens hospitaliers, d'un assistant spécialiste psychiatre, un interne en psychiatrie, d'une cadre supérieure santé et deux cadres de proximité, de quarante-six infirmiers et quatre aide-soignantes, de deux personnel éducatif, d'agents de service hospitalier, de deux assistantes sociales, trois psychologues, et quatre secrétaires médicales.

Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) :

L'unité des Addictions de l'Hôpital de Haguenau est intégrée dans le pôle de Médecine Interne— Hépatogastro-Entérologie-Endocrinologie et Oncologie dont le chef de service est le Dr Willemin.

Composition:

L'unité est composée d'un CSAPA toute addiction, d'une ELA, d'un hôpital de jour d'Addictologie ainsi que des 8 lits d'hospitalisation complète pour la réalisation de sevrages simples et complexes.

Il s'agit d'unité d'addictologie de niveau 2. :

L'unité est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h.

L'équipe soignante est une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- 2 médecins PH (1,6 ETP),
- 1 médecin Praticien contractuel (0,6 ETP)
- 2 psychiatres vacataires,
- 5 IDE (4ETP),
- 4 psychologues (2,5 ETP),
- 1 assistante sociale (0,5 ETP)
- 1 diététicienne (1 vacation)

- 1 kinésithérapeute
- 2 secrétaires (1,5ETP)

Modalités d'organisation de l'activité / du poste :

Répartition du temps : 60-50%/40-50% entre EPSAN et CHH

Ce 50/50 sera organisé de la façon suivante : 2j + 3j sur une semaine puis 3 j + 2j sur la semaine suivante et ainsi de suite.

Une participation à la permanence des soins de l'EPSAN est demandée. Si le candidat est psychiatre de formation, il participera au tour de garde de l'EPSAN. Si sa formation est la médecine générale, il pourra également participer au tour de garde au pôle de Médecine du CHG.

Personnes à contacter :

Pour plus d'information :

Etablissement Public de Santé Alsace Nord - Pôle d'activité clinique de psychiatrie adultes 67G03

141 avenue de Strasbourg - 67173 Brumath

Chef de pôle : Dr Codruta IONESCU

Mail : codruta.ionescu@ch-epsan.fr

Tél : 03-88-64-61-03 Fax : 03-69-22-58-03

Centre Hospitalier de Haguenau- Pôle Médecine interne, oncologie, addictologie

64 avenue du Professeur Leriche – 67500 Haguenau

Chef de pôle : Dr Bernard WILLEMIN

bernard.willemin@ch-haguenau.fr

Chef de l'Unité de prise en charge des addictions: Dr Nicolas GENG et Dr Christine PFEIFFER

Mail : nicolas.geng@ch-haguenau.fr

christine.pfeiffer@ch-haguenau.fr

Tél : 03-88-06-35-01 Fax : 03-88-06-33-41